

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE DU 7 SEPTEMBRE 2011 au ministère de la Culture et de la Communication

L'INTERCULTUREL, UNE DIMENSION INCONTOURNABLE DU PATRIMOINE? REGARDS CROISES

Dans le cadre du lancement du GIS Ipapic

Avec :

Daniele Lupo JALLÀ , directeur des musées de la ville de Turin, Italie

Driss KHROUZ, directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, Rabat ;

Xavier de LA SELLE, directeur du RIZE, Villeurbanne, Président du GIS Ipapic

Table-ronde introduite et animée par Ghislaine GLASSON DESCHAUMES, Institut des sciences sociales du Politique-UMR 7220 CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense ; codirectrice du GIS Ipapic.

Conclusions par Hélène HATZFELD, DREST/ministère de la Culture et de la Communication, directrice du GIS Ipapic.

Cette table ronde a été introduite par une promenade patrimoniale interculturelle au sous-sol du ministère, conduite par Jean-Barthélemi DEBOST, Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Sylvie GRANGE, Service des musées de France, Direction générale du patrimoine, Michel ALESSIO et Lise CHOVINO, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

En clin d'œil à la promenade patrimoniale inattendue entre les murs du ministère de la Culture, et brodant sur la fable de La Fontaine mise en traduction par Michel Alessio et Lise Chovino, Ghislaine Glasson Deschaumes, codirectrice du GIS Ipapic, a ouvert la table-ronde sur « L'interculturel, une dimension incontournable du patrimoine ? » par la question suivante : « L'interculturel est-il le loup dans la bergerie du patrimoine ? ».

Au-delà de la boutade, il s'agit d'introduire l'idée que l'interculturel ne va pas de soi, qu'il peut même paraître antinomique à la notion de patrimoine. Il se situe dans la traversée des frontières physiques, de génération, de genre, de langues, dans la traversée des frontières créées par les récits nationaux, locaux, ou encore, pour le GIS Ipapic, dans la traversée des frontières entre institutions patrimoniales, qui ne sont pas les moins dures.

L'interculturel opère des renversements de perception, en permettant une mise en question des positions à partir desquelles nous concevons et pratiquons le rapport aux autres. Il est une invitation enfin à penser les intraduisibles, comme Michel Alessio nous l'a montré à partir d'une fable de La Fontaine.

L'interculturel est le ferment de la relation, entendue ici dans toutes ses dimensions : politique, économique, sociale – et pas seulement culturelle. Aussi, nous le retenons ici comme une somme d'enjeux qui touchent à la démocratisation de nos sociétés et à la construction du commun. Il est une prise sur la réalité complexe de nos sociétés, mais aussi une déprise par rapport à la prévalence de logiques d'identités fermées, voire, si nous entrons en traduction, une exposition aux risques de méprise...

La relation entre interculturel et patrimoine produit donc des effets de contraste, de froissement, dont les membres de notre Groupement d'intérêt scientifique ont conscience qu'ils peuvent être productifs. Et il nous incombe de lui donner libre champ.

Les travaux du groupe qui a préfiguré le GIS Ipapic ont permis d'ouvrir des pistes de recherche fructueuse pour questionner la patrimoine à partir de la problématique interculturelle, mais ils se sont essentiellement concentrés sur la France. Avec cette table ronde, il s'agit d'ouvrir un chantier important pour l'avenir de nos travaux : la mise à l'épreuve de ces réflexions dans les perspectives européenne, euro-méditerranéenne, internationale. Quels doivent être les points d'inflexion qui nous permettraient de resserrer nos objets d'analyse ? Comment élargir et déplacer les points de vue pour penser l'avenir des institutions patrimoniales dans des sociétés qui partagent un avenir commun ? Quels sont les points de résistance au déploiement d'une réflexion interculturelle sur les musées, les centres d'archives, les bibliothèques ?

Les trois invités de cette table-ronde ont plusieurs points communs, bien qu'ils viennent de villes et de contextes différents. Tout d'abord, ils sont tous trois porteurs de projets d'importance pour la vie de la *cit*. Ensuite, ils ont en commun de représenter de jeunes projets, ou des déploiements récents d'objets anciens. Enfin, ils ont en commun de se situer à l'articulation entre musées, archives et bibliothèques. Je remercie vivement, au nom du GIS Ipapic, Daniele Lupo Jallà et Driss Khrouz d'avoir fait le voyage pour participer à nos travaux, et je salue Xavier de La Selle, élu ce matin Président du GIS Ipapic. Je salue également Bruno Racine, Président de la Bibliothèque nationale de France, et Jacqueline Samson, directrice de la BNF, qui nous font l'honneur de leur présence.

Driss Khrouz, directeur de la Bibliothèque nationale du royaume du Maroc

Driss Khrouz, qui prend la parole le premier, est directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) depuis 2003. Il est professeur de l'Enseignement supérieur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohamed V-Agdal, à Rabat, membre du conseil d'administration de l'Institut Royal de la Culture Amazigh (IRCAM). De la nouvelle BNRM, dont il a porté le projet et la réalisation, il dit que son enjeu central est de

« contribuer, avec d'autres institutions et acteurs, à l'édification d'un Maroc moderne et démocratique ». Signe de cette alliance entre institutions et de ce lien entre démocratie et patrimoine, c'est à la BNRM que les Archives du Maroc viennent d'être créées, en conformité avec la recommandation faite dans son rapport final par l'Instance Equité et Réconciliation.

Partant du constat que, depuis longtemps, le patrimoine marocain est toujours présenté comme arabo-islamique et que les directeurs de la Bibliothèque nationale ont toujours été historiens, Driss Khrouz se présente lui-même comme n'étant ni historien, ni de culture arabo-islamique. Il inscrit son parcours dans la volonté de sortir de l'autocratie et de développer la liberté d'expression qui est portée par le patrimoine.

Pour lui, le patrimoine est un instrument à interroger. La Bibliothèque a joué jusque là plusieurs rôles par défaut : un rôle de bibliothèque, de centre d'archives et de lieu culturel dans la ville. Elle réaffirme son objectif d'ouvrir des brèches, d'être critique, mais aussi de fournir des bases pour bâtir l'avenir.

Il aborde trois questions principales.

Comment sortir de cultures qui sacralisent le passé, le patrimoine ? Comment valoriser le patrimoine sans le sacraliser ? Comment permettre à la bibliothèque de porter les interrogations politiques et culturelles du Maroc ? Partant du principe que rien n'est totalement ni bon ni mauvais, il l'applique aux civilisations qui sont historiquement présentes au Maroc : les civilisations berbère, juive, musulmane, ainsi qu'une civilisation commune avec la France. Dans ce contexte, la bibliothèque devrait valoriser (sans sacraliser), mais aussi interroger ce patrimoine que constitue une société d'arabes, de juifs, de chrétiens, de berbères unis dans la pluralité. Elle doit faire du patrimoine un instrument pour interroger la société dans ses différentes composantes et les relations que celles-ci ont entre elles

Comment faire connaître ce patrimoine sans provoquer ? L'éducation nationale doit jouer un rôle important en ce sens : travailler sur une identité positive, sur une mémoire non revancharde... « Montrer que nous sommes porteurs d'une histoire commune, en la reconnectant avec son contexte, qu'il s'agisse de l'Afrique ou de la France. La BNRM veut être un espace de la différence et du respect, un espace où on lit et où l'on discute – un espace qui ne soit ni pour nous encenser, ni pour nous flageller. » Un lieu de débat serein.

Comment ouvrir sur le mouvement associatif et sur les jeunes ? L'objectif est d'articuler les notions de « Maroc » et de « patrimoine » dans des questions telles que : qu'est-ce qu'être arabe ? berbère ? juif ? Quelle part de responsabilité ? Quelle part d'ignorance dans les incompréhensions ou les tensions ?

« La réponse passe aussi par la mise en relation, par la bibliothèque, entre le local, le national, le régional/international. »

Driss Khrouz présente ensuite brièvement les trois principes qui portent le projet de la bibliothèque :

- faire primer les valeurs sur les projets, sur le quantitatif, sur les intérêts particuliers ;

- faire du patrimoine un élément de connaissance, de respect et de reconnaissance des autres ;

- cela ne peut se faire que dans un travail en réseau (tel que la francophonie). Il faut par exemple capitaliser sur un siècle de relations avec la France, pour s'ouvrir sur les autres grâce à une langue en partage.

Ce projet n'est ni technique, ni sacralisant.

Driss Khrouz conclut son intervention sur cette question : comment faire qu'un patrimoine dans sa pluralité soit un élément de connaissance des autres dans le monde, et de connaissance que les autres ont de nous ?

Xavier de la Selle, directeur du RIZE

Xavier de la Selle, directeur du Rize, ancien élève de l'Ecole des Chartes, directeur des archives départementales de l'Aube pendant 14 ans. Ghislaine Glasson Deschaumes rappelle que, après avoir longtemps travaillé sur les thématiques liées au Moyen-Age, il fait porter son action et son intérêt sur le rôle social des archives, l'histoire urbaine contemporaine, notamment autour des mémoires de l'immigration et de la politique scientifique et culturelle attachée à ces projets. Le RIZE a pour sous-titre « Centre mémoires et société ». Ce projet voulu par la Ville de Villeurbanne est un « centre dédié à la mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du XXème siècle ». Centre d'archives, bibliothèque, lieu d'expositions temporaires et centre culturel, la vocation du RIZE est de « transmettre un récit commun de la ville », en travaillant notamment sur l'histoire et la mémoire de Villeurbanne, la culture ouvrière, l'immigration. Il vient d'être élu Président du GIS Ipapic.

Xavier de la Selle rappelle que « les archives, qu'elles soient publiques ou privées, ne naissent pas patrimoine, mais le deviennent ». Elles n'ont pas de public déterminé, ne sont pas des objets culturels, ni non plus interculturels.

Son rôle de directeur du Rize le conduit, depuis le territoire municipal, à faire du Rize un poste d'observation à partir d'une ville, de ses archives municipales, afin de construire une politique de la mémoire. « Pour cela, il convient d'inventer des formes culturelles, en prenant pour base les personnes qui habitent le territoire. »

Rappelant sa formation et son expérience d'archiviste, il souligne les limites de la pratique professionnelle des archivistes qui consiste à collecter et mettre à disposition des archives. Il ne peut en effet que constater l'insuffisance des fonds conservés pour rendre compte des histoires contemporaines, des complexités de la société, des personnes qui habitent la ville. « Mais il est possible d'y remédier en collectant des mémoires orales ainsi que des archives privées, des témoignages qui échappent à la sphère publique, pour mieux connaître la vie des gens. » « J'ai voulu aussi développer une politique des publics qui aille au-delà de la mise à disposition, mais qui soit une action culturelle elle-même, en termes de flux, d'échanges, de relations, d'ouverture de portes. En un mot : cette politique vise à se décentrer. » Il s'agit aussi d'envisager la

médiation pas seulement comme une facilité d'accès, mais comme une relation à des personnes envisagées non comme récepteurs, mais comme acteurs.

Enfin, cela passe par la mise en place de méthodes de travail adaptées pour tenir compte des publics en amont des choix. Le propos est d'associer des publics qui ne sont pas concernés par les archives collectées auparavant. Par exemple : ne pas se focaliser sur la généalogie, car de nombreux habitants viennent d'ailleurs.

« Le Rize veut être une respiration entre la mémoire verticale (celle de ceux qui sont déjà là) et un vécu plus « horizontal », de débat public démocratique, pour construire un récit commun de la ville. » Cela suppose une imbrication des identités, des concitoyens, des histoires avec d'autres Etats, des appartenances religieuses, des identités liées à des nations ou à des régions... « Il s'agit donc de prendre en considération les cultures sans perdre de vue que nous sommes une institution publique, donc que nous avons la responsabilité propre à une institution. Il ne s'agit pas d'amalgamer les cultures mais de garantir un place pour chaque histoire et arriver à permettre à toutes les personnes de participer à l'action, d'y apporter leurs compétences linguistiques ou autres. »

Daniele Lupo Jallà, directeur des musées de la Ville de Turin (Italie)

Daniele Lupo Jallà est directeur des musées de la ville de Turin (Italie). Historien de formation, il est professeur de muséologie, de gestion et de droit du patrimoine culturel à l'université polytechnique de Turin. Il a été président du comité italien de l'ICOM et est actuellement membre du comité exécutif de l'ICOM au niveau international. Son action porte notamment sur le musée de la ville/dans la ville, sur musée et frontière, sur les musées de l'Europe. Comme le montre le nouveau musée de la ville de Turin, sa réflexion est tournée vers les enjeux de participation, les liens entre musées, archives, bibliothèques, la question du pour qui et pour quoi l'on fait patrimoine. Le musée de Turin a ouvert en mars 2011 (www.museotorino.it). Il est porteur d'une nouvelle vision, d'une nouvelle réalité muséale, celle du musée « diffus », qui consiste à « conserver et mettre à jour la mémoire de la ville », et à « faire des lieux et des espaces urbains de la ville la « collection » du musée de Turin. – une collection vivante, en mutation et développement constants ». La question est donc bien, rappelle Ghislaine Glasson Deschaumes en conclusion de cette présentation : pour qui, avec qui et pour quoi fait-on patrimoine ?

Daniele Jallà ouvre son propos avec l'idée de la frontière et en l'appliquant aux Alpes. Il donne l'exemple du musée du fort de Barr qui est un centre d'interprétation du lieu, des fortifications et des Alpes - Un musée qui va ouvrir, après dix ans de préparation.. « Que sont aujourd'hui les Alpes contemporaines, si on les resitue par rapport à « l'invention des Alpes » ? Le projet vise à exprimer l'esprit des lieux. Le thème de la frontière peut être pris comme une ligne de lecture des Alpes. Mais celles-ci n'étaient pas une frontière pour les Romains, pour Napoléon, pour l'Europe... Le projet a mis en lumière qu'il y a des frontières nouvelles, internes, et que, d'autre part, la notion de limite n'est pas négative. La langue française n'a pas de terme pour exprimer ce

dernier sens, celui d'une frontière ouverte qu'ont bien analysé des auteurs comme Claude Raffestin¹ et Daniel Norman² : cette double réalité de conflit et de rencontre à la fois.

Appliquant l'idée de la frontière au patrimoine, D. Jallà affirme que « les frontières patrimoniales sont dans l'espace et dans le temps ». Il rappelle qu'il s'agit là de questions anciennes, qui se sont renouvelées : temps et espace se mêlent aujourd'hui. Temps et espaces sont éclatés. Il s'ensuit une question, qui est de savoir si les autres cultures ont le même statut que la culture dite européenne. « On retrouve un problème similaire à celui qu'on a eu pour la culture populaire, avec aussi la tentative de la culture dominante d'intégrer les autres. » D. Jallà voit dans l'interculturel « la dernière forme de cet esprit de tolérance ». Mais il en souligne les limites: les niveaux de visibilité, de présence restent différents. La même question existe dans les musées entre le travail d'accessibilité, d'accueil et la participation. « Il y a toujours une attitude paternaliste une culture qui s'ouvre aux autres. »

Daniele Jallà développe ensuite les conséquences sur son propre travail, en explicitant les trois principes fondamentaux sur lesquels sont fondées sa réflexion et sa pratique :

- « Comme son public, le patrimoine est contemporain. » - et non pas historique. « C'est le présent du passé»
- Le patrimoine conçu selon les autorités, les experts, diffère du patrimoine tel qu'il est conçu par les gens. « Le patrimoine, c'est celui des gens. Ce sont les gens, qui, par exemple en récupérant des maisons abandonnées, changent le paysage. Il n'y a pas de différence entre patrimoine matériel et immatériel : c'est une seule et même chose. Le musée n'est pas dans la vitrine, mais dans la tête des visiteurs. »
- Il existe une pluralité de patrimoines, qui se rencontrent, s'affrontent... « Que va-t-il arriver au patrimoine dans une Europe habitée par des natifs originaires d'autres continents ? Le patrimoine de nos enfants sera différent du nôtre. Je ne suis pas préparé à affronter cette question. Mon patrimoine est d'origine vaudoise, protestante... Je ne sais rien des autres patrimoines, ni de la conception des autres patrimoines ».
- Un musée est une forme de représentation occidentale, mais ce n'est pas la seule au monde.

Daniele Jallà aborde ensuite plus précisément la question des relations entre frontières et patrimoine, dans l'espace et dans le temps.

Rappelant que les cultures nationales structurent les cultures des institutions patrimoniales, » et que « les frontières sont aussi une barrière entre pays en Europe », Daniele Jallà souligne enfin les effets négatifs des frontières entre institutions (musées/archives/ bibliothèques) : les institutions sont des enclaves qui résistent. Il mentionne notamment l'expérience piémontaise de mise en relation des

1 Claude Raffestin, « Eléments pour une théorie de la frontière », *Diogène*, 1986, vol. 34, no. 134, p. 3-21; Claude Raffestin, Carlo Ossola, Mario Ricciardi (dir.), *La frontiera da stato a nazione : il caso Piemonte*, Roma, Bulzoni, 1987, 426 p.

2 Daniel Norman, *Frontières de France. De l'espace au territoire. XVIème - XIXème siècle*, NRF, Gallimard, 1998

bibliothèques, archives et musées dans une projection sur l'horizon 2025; les rencontres de l'OCIM (France), de l'ICOM-Belgique et l'expérience du Québec pour remédier à cet état de fait.

Il conclut en invitant à un changement de perspective radical. « Le musée est fini. Il faut demander un moratoire dans la construction des musées, pour faire du nouveau. »

Débat

Roselyne de Villanova intervient sur la notion de frontière pour préciser qu'il existe des frontières épaisses, des entre-deux qui sont familiers à l'architecte et l'urbaniste

Gilles Tarabout interroge Driss Khrouz sur l'emploi des langues arabe et française selon la nature de l'expression : romans autobiographiques en français, récits en arabe. Qu'en est-il pour les archives ? Il questionne Xavier de la Selle et Daniele Jallà sur le sens et la possibilité d'un récit unique, sur la place du litige et du différent dans ce récit, en se référant à la distinction opérée par Jean-François Lyotard entre le différend (qui désigne des discours hétérogènes, des rapports de forces dans lesquels un seul prévaut), et le litige, où un système de référence commun permet le débat.

Dans sa réponse, **Driss Khrouz** évoque les travaux de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) présentés en 2005, qui a été « une expérience très courageuse ». « Elle a permis au Maroc de traverser paisiblement les soubresauts actuels. Elle a effectué un travail remarquable en permettant de parler de façon sereine de ce que des régions ou des personnes ont pu subir. Il est aussi important qu'elle ait été placée sous la responsabilité de l'État, et pas seulement de personnes. » En matière d'archives, il y avait des dégâts considérables. Une des difficultés a été de sortir de la confusion entre la preuve et la mémoire collective. Il aborde ensuite la différence qui existe entre ce qui est dit en arabe et ce qui est dit en français, la différence entre les langues. Dans l'IER, on a vu au début une peur collective de s'exprimer. Dans les écrits sur la prison, au Maroc, le français a été davantage utilisé pour le témoignage, l'arabe pour la narration et la formulation des principes« Écrire en arabe suppose que les réflexions s'inscrivent dans une rhétorique qui ne permet pas d'aller au fond des choses, comme avec le français. Les valeurs de l'arabe sont liées au fait qu'il est la langue du Coran. Cela pose problème lorsqu'il s'agit de parler d'altérité, car l'arabe est porteur de cette espèce de terreau historique, la langue arabe est considérée comme du patrimoine. Or sacraliser une langue, c'est la figer. »

Michel Rautenberg, soulignant l'obligation de renouvellement des institutions patrimoniales, constate que les participants ont ouvert trois portes et les interpelle à ce sujet :

- 1/ La crise du patrimoine permettrait-elle de rouvrir la discussion sur le patrimoine, alors que les institutions patrimoniales ont été présentées comme la seule manière de faire patrimoine ?
- 2/ On ne peut pas travailler dans les institutions patrimoniales hors de leur contexte.
- 3/ L'institution culturelle n'a-t-elle pas dénaturé le patrimoine ?

Xavier de la Selle, en réponse à Gilles Tarabout, distingue trois récits : celui qui a une intention politique, le récit urbain, qui a un registre plus scientifique et intellectuel, et le récit pragmatique qui est « le nôtre ». Il souligne l'ambition du projet dont le Rize est porteur, qui consiste à créer du commun, et, pour cela, à mettre en place un dispositif à plusieurs dimensions, de collecte d'expressions, qui donne un statut légitime au témoignage. Il montre l'importance du mot « construction », « construction jamais achevée, avec une pluralité des voix, des regards. Dans une institution publique, cette démarche garantit qu'il n'y a pas d'histoire officielle. » Il insiste sur la place à donner à l'imaginaire, à la poétique, et pose la question de la forme d'expression qui convient pour ce récit pragmatique. « Il peut être mis en exposition, mais d'autres formes sont ouvertes. Le fait que c'est une institution publique qui porte cette démarche garantit qu'il n'y a pas d'histoire officielle. Dans le récit pragmatique, l'écriture scientifique laisse de la place à une expression poétique, à l'imaginaire. »

Daniele Jallà, en revenant sur la relation entre patrimoine et classe, estime que si on arrivait à partir de la demande sociale, on aurait une approche différente du patrimoine. Il appelle à penser les constitutions, les réceptions, les demandes au futur et à distinguer l'amour du collectionneur de patrimoine (qui est privé et rend tout possible) de l'utilité du patrimoine qui est publique et collective.

Yolande Padilla demande des précisions sur la place faite aux artistes qui permettent une autre saisie du patrimoine et de la ville... Quelle prise en compte par exemple des œuvres conçues à partir de la réaction des publics?

Xavier de la Selle répond qu'il ne faut pas instrumentaliser les artistes et qu'il est possible de trouver une autre relation. Il donne l'exemple d'*In fabula*³, expérience de travail artistique avec la diversité de la population. Les apports des artistes sont intéressants sur deux plans : la médiation, qui permet l'implication des publics de façon à ce qu'ils deviennent des auteurs d'œuvres ; l'imagination, la créativité.

Daniele Jallà souhaite qu'on relise le débat initié par la nouvelle muséologie dans les années 70 en le resituant par rapport à aujourd'hui. Il émet l'avis que si les questions posées restent d'actualité, par contre, de nouvelles questions sont apparues et les musées se sont multipliés. « Mais la généralisation des écomusées a eu pour effet aussi de borner le débat sur ce qu'est un musée aujourd'hui, à quoi il doit servir ». Il met en exergue la contradiction entre la fréquentation des musées qui est faible (contrairement à celle des monuments historiques) et l'attention qui est forte. « Les attentes prennent des formes particulières. Par exemple, à Turin, on remarque que les gens ne s'orientent pas dans la ville, se perdent. Le rôle du musée, c'est de rendre les gens conscients que la ville existe, c'est d'intégrer le patrimoine. »

³ Fruit d'une commande publique de la ville de Villeurbanne, *In Fabula* est une œuvre multimédia collaborative qui interroge la mémoire vécue et imaginée des habitants. Par le biais d'ateliers d'écriture, de séances d'enregistrement et d'une cabine vidéomatron, plus de 500 participants ont contribué à la création de cette installation vidéo générative. Textes, vidéos et sons composent ainsi la matière première de cette œuvre réalisée par quatre artistes : Anaïs Escot (écrivain), Denis Vedelago (vidéaste) et Scenocosme (duo d'artistes numériques).

Driss Khrouz tient d'abord à indiquer que la crise du patrimoine et des institutions est un vaste débat et s'inscrit, comme toute crise dans un processus. « Dans toute crise, on a trois phases : une chute, un creux, une reconstruction. La première phase nécessaire, c'est de préserver le passé en tant que mémoire et histoire. C'est sujet à caution, mais c'est nécessaire pour faire face à l'érosion et la falsification produites par le temps. « Par exemple, sur les 200 000 manuscrits qui ont été recensés au Maroc, 50 % ont été vendus ou pillés. Il faut donc recenser le patrimoine pour qu'il serve au Maroc d'aujourd'hui. Sinon, quel rôle peut jouer l'histoire collective ? Comment le passé pourra-t-il aider à accompagner la transformation de l'avenir ? »

Alain Battégay interroge Driss Khrouz sur les liens de la bibliothèque avec les réseaux éducatifs et Daniele Jallà sur le défi économique : comment l'intégrer ?

Elisabeth Caillet estime qu'il manque dans la réflexion, de penser la place des créateurs dans le patrimoine. Elle voudrait aussi mieux connaître la place des associations.

Jean-Barthélemy Debost donne l'exemple du département de la Seine Saint-Denis, où il travaille. Il n'y a pas de musée dans ce département, par volonté politique du Conseil général (communiste) à la création du département. « Le patrimoine est dans la rue : choses et gens. Cette situation conduit à une médiation singulière, différente. »

Daniele Jallà insiste sur l'importance qu'il y a à impliquer les gens dans la production, la conservation, la valorisation... Il donne un exemple avec Citypedia, qui est expérimenté à Turin depuis 2008⁴. « Citypedia est à la fois une proposition économique (peu coûteuse), nécessite une participation des gens et est un écomusée urbain. C'est un réseau virtuel qui devient réel. »

Driss Khrouz pense qu'il ne faut pas être favorable à l'altérité pour elle-même. La question est de savoir comment le passé donne des clefs de lecture du présent. La réflexion sur le patrimoine sert à promouvoir l'intelligence pour déconstruire cette rhétorique consistant à dire que le passé était bon etc. Elle sert à introduire le doute et l'esprit critique.

En remerciant chaleureusement les intervenants de leur présence et de leur contribution aux travaux de cette journée importante, Ghislaine Glasson Deschaumes souhaite interpeller les participants en tant que groupement d'intérêt scientifique : « La recherche est-elle en phase avec ces expériences patrimoniales extrêmement importantes, qui sont toutes trois sources de renouvellement des conceptions et des pratiques ? »

Hélène Hatzfeld, directrice du GIS propose quelques pistes de réflexion qui se dégagent de cette journée.

Elle souligne d'abord l'importance du moment auquel la constitution de ce GIS correspond. En effet, si le GIS retrouve des pistes qui ont déjà été explorées, notamment dans les logiques de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle, il en ouvre aussi de nouvelles en posant de front les questions « Qui fait patrimoine ? », « Comment fait-on patrimoine ? » « En quel nom ? » Ce moment est aussi particulier en ce qu'il offre un outil de questionnement avec l'interculturel. L'interculturel prend sens dans sa capacité à interpeller ce qui est « entre », entre territoires administratifs délimités, entre catégories, à déplacer les frontières pour sortir des logiques nationales et prendre en compte les dimensions européennes et internationales.

La journée a également mis en évidence la dynamique qu'apporte au GIS la réflexivité propre des institutions et des associations. Elle est un facteur clé des recherches et de toutes les initiatives qui vont s'engager. Plus largement, c'est un élément fondamental pour inventer de nouvelles façons de faire de la recherche, grâce aux alliances que le GIS permet par la diversité de ses membres. C'est une chance assez unique aujourd'hui.

Enfin, Hélène Hatzfeld insiste sur l'inversion nécessaire des regards, des positions dont la journée a montré plusieurs exemples : dans la « promenade patrimoniale » qui, grâce à l'humour de Jean-Barthélemy Debost, a révélé la possibilité de porter un regard patrimonial sur des lieux fonctionnels ; dans les photos de Sylvie Grange, qui, voyageant entre le quotidien, l'étrange et l'exotique, a interrogé le dedans et le dehors de la fabrique du patrimoine ; dans les lectures croisées en français et en créole de la fable « Le chien et le loup » de Michel Alessio et Lise Chovino qui nous ont invités à défaire les langues de leurs impensés : comment traduire un loup dans un contexte où il n'existe pas ? Plus largement : Quelle place pour les expressions culturelles des invisibles ou des sans voix ?

Rappelant le prochain lancement de l'appel à recherches du ministère de la culture « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales », Hélène Hatzfeld a brièvement évoqué l'esprit que cet appel souhaite développer. En donnant non seulement à des laboratoires de recherches, mais à des institutions ou des associations la possibilité de répondre interne à celles-ci, ; en appelant les répondants à constituer des équipes bi ou pluripartites, composées d'institutions et/ou d'associations et de chercheurs,

l'appel entend favoriser une dynamique de recherche renouvelée par ses thèmes et sa démarche d'alliances, bien au-delà des membres actuels du GIS, y compris dans une perspective internationale.

Elle souhaite que le GIS accompagne le suivi et la valorisation des recherches qui auront été retenues, par des séminaires, des lieux de construction collective, tant au niveau national, qu'en régions.

Enfin, elle proposera au bureau la constitution de groupes de travail permanents autour de thèmes transversaux. Ainsi le GIS sera le lieu de mise en commun des recherches, réflexions et expériences, un lieu toujours à inventer.

Xavier de la Selle, en tant que **président du GIS**, remercie les intervenants à la table ronde et l'ensemble des participants à cette journée, qui ont montré, si besoin était, l'intérêt de cette initiative.